

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

La ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES),
- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours externe d'accès à une liste d'aptitude aux fonctions de maître dans les établissements d'enseignement privés sous contrat du second degré (CAFEP-CAPES),
- Vu l'arrêté du 14 novembre 2024 nommant les présidents des jurys des concours externes du CAPES et des CAFEP-CAPES ouverts au titre de la session 2025,
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours externe du CAPES et du CAFEP-CAPES, section langue des signes française, est constitué comme suit pour la session 2025 :

Présidente

Mme Isabelle COUEDON
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de RENNES

Vice-Président

M. Jean-Louis BRUGEILLE
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de TOULOUSE

Secrétaire générale

Mme Annie RISLER
Maîtresse de conférences des universités

Académie de LILLE

Membres du jury

M. Clément CHAPILLON
Professeur certifié

Académie de NANTES

M. Nicolas MEDIN
Professeur certifié

Académie de LYON

Mme Mélanie MIGINIAC
Professeure certifiée

Académie de CLERMONT-FERRAND

Mme Fanny POUJOL
EC. R Professeure certifiée

Académie de TOULOUSE

Personnels administratifs choisis en raison de leur expérience en matière de gestion des ressources humaines

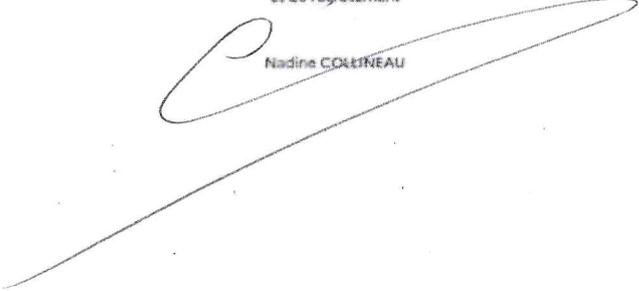
M. Alexandre QUESTEL
Attaché d'administration de l'Etat

Académie de RENNES

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 07 février 2025

Pour la ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement


Nadine COLLINEAU